



Bureau de normalisation
du Québec

Infolettre d'octobre 2018

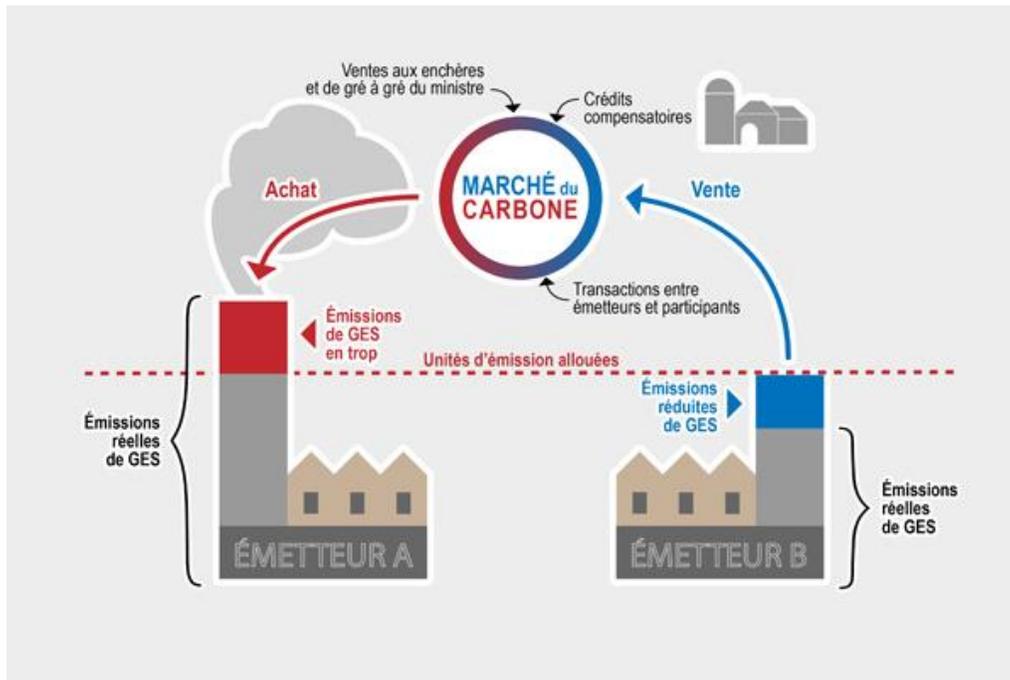


Gaz à effet de serre : seriez-vous admissible à des droits d'émission gratuits?

De nouvelles dispositions sont maintenant en vigueur

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les entreprises des secteurs visés par l'annexe A du RSPEDE¹ (voir encadré ci-dessous) et qui émettent entre 10 000 et 25 000 tonnes éq. CO₂ peuvent recevoir gratuitement jusqu'à 80 % de leurs droits d'émission de gaz à effet de serre (GES), au même titre que les entreprises assujetties au Règlement (\geq 25 000 tonnes éq. CO₂). L'adhésion volontaire au marché du carbone pourrait s'avérer une bonne décision stratégique et financière pour les entreprises admissibles, puisque les coûts afférents à la quantification de leurs émissions de GES – par un expert interne ou externe – et à la vérification par un tiers indépendant accrédité pourraient être largement compensés par une belle économie sur le plan des droits d'émission. Les entreprises intéressées ont jusqu'au 1^{er} mai de l'année précédant celle où elles souhaitent adhérer au Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (SPEDE) pour soumettre dans un premier temps une lettre d'intention auprès du MDDELCC².

> [Pour en savoir plus](#)



Source : MDDELCC

¹ Règlement concernant le Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre.

² Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Principaux secteurs* d'activité visés par le SPEDE	Code SCIAN correspondant, débutant par :
Exploitation minière	21
Électricité (transport et production)	2211
Gaz naturel (distribution)	2212 ou 488990
Fabrication	31, 32 ou 33
Transport par pipeline	486 ou 488990

* Au total, ces secteurs d'activité produisent 85 % des émissions de GES au Québec.

TÉMOIGNAGE

Une belle contribution au Fonds vert

« En tant que nouvel adhérent volontaire au SPEDE, Shawinigan Aluminium inc. souhaite contribuer au Québec de demain. Il est intéressant de constater qu'un fonctionnement autrefois réservé aux grands émetteurs est maintenant accessible aux plus petites entreprises. Ces entreprises pourront ainsi contribuer au Fonds vert et aider à mettre en œuvre les plans de réduction du carbone dans l'économie du Québec. »

Julien Houde Lord

Directeur financier

> [Site internet](#)

SHAWINIGAN 
ALUMINIUM

TESTEZ VOS CONNAISSANCES

L'utilisation de blocs de béton est une option acceptable pour supporter votre abri d'auto. VRAI ou FAUX selon vous?



Réponse dans le prochain numéro.

RÉPONSE À LA QUESTION DU NUMÉRO PRÉCÉDENT

Dans le numéro de mai dernier, nous vous demandions : « Quelle devrait être la profondeur minimale de votre piscine creusée pour être conforme à l'utilisation d'un plongeur au Québec? »



Selon la norme québécoise BNQ 9461-100 *Piscines résidentielles dotées d'un plongeur*, la profondeur minimale d'une piscine dotée d'un plongeur d'une hauteur de 0,50 mètre ou moins est de 3,05 mètres [10'0"] à une distance de 0,84 mètre [33"] du bout du plongeur. La profondeur minimale directement sous le bout du plongeur est de 2,0 mètres [6'7"].

> [Pour en savoir plus](#)

À SURVEILLER

Nouveau! PROGRAMME INNOVATION

Une aide financière du MESI pouvant atteindre 350 000 \$.

Le nouveau *Programme Innovation* du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) a pour objectif d'appuyer les entreprises, en priorité les PME, dans la réalisation et la commercialisation de leurs projets d'innovation, que les projets soient réalisés au Québec ou avec des partenaires situés à l'étranger.

> [Pour en savoir plus](#)

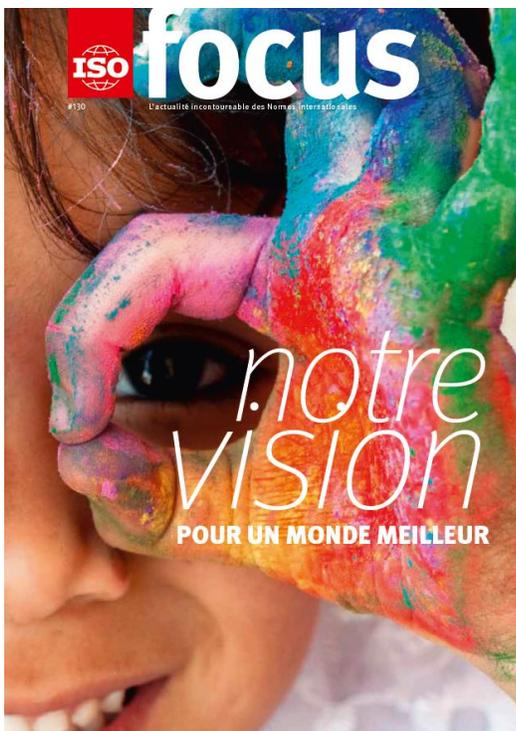
SAVIEZ-VOUS QUE?

- Depuis le 3 décembre 2013, date de la toute première vente aux enchères d'unités d'émission de GES tenue par le MDDELCC, les revenus de toutes les ventes aux enchères qui ont été versés au Fonds vert du Québec totalisent, en date du 10 septembre 2018, la somme de 2 654 000 000 \$?
- Au Canada, les émissions de plomb, de mercure et de cadmium provenant de l'activité humaine ont diminué respectivement de 87 %, 88 % et 91 % entre 1990 et 2016?
- Le Sommet du G7 de juin dernier dans Charlevoix, le Festival de musique Osheaga, le Vélirium, le Marathon SSQ, ainsi que C2 Montréal ne sont que quelques-uns des événements récemment classifiés Évènement responsable selon la norme BNQ 9700-253 Gestion responsable d'évènements?



> [Pour en savoir plus](#)

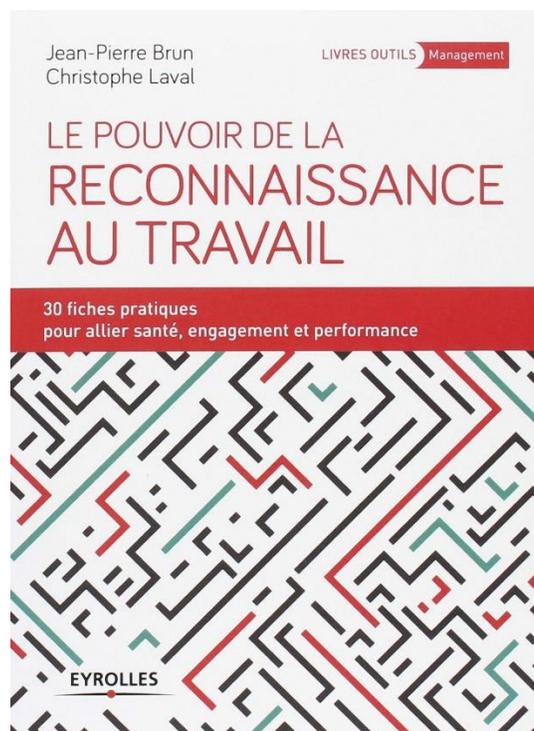
LECTURES INSPIRANTES



Notre vision pour un monde meilleur

Ce numéro spécial du magazine Focus de l'ISO aborde différents domaines, allant des changements climatiques aux villes intelligentes, et montre comment les Normes internationales répondent aux besoins mondiaux et aident à établir des bases de référence pour mesurer les progrès réalisés sur la voie des 17 objectifs de développement durable des Nations Unies.

[> Télécharger le document](#)



Le pouvoir de la reconnaissance au travail

De nombreuses études montrent que la reconnaissance est le principal facteur d'engagement des salariés. Or, souvent, les blocages s'installent : les salariés estiment que leur travail n'est pas reconnu à sa juste valeur, le gestionnaire pense que son équipe ne voit pas tous les efforts qu'il fait pour elle. Ce livre aborde 30 facettes de la reconnaissance au travail et propose des pistes de solution simples.

ISBN 978-2-212-57012-0

[> Télécharger le document](#)